

Décret

Générale

colonial

Décret n° le 26 janvier 1942 portant promotion et nomination dans la Légion d'honneur

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 janvier 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

VISAS

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français, Sur la proposition du Secrétaire d'Etat aux colonies : Vu la déclaration du Conseil national de la Légion d'honneur, en date du 16 décembre 1941 portant que les promotions et nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les personnes désignées ci-dessous sont promues et nommées dans l'ordre national de la Légion d'honneur pour prendre rang du jour de la signature du présent décret: A titre exceptionnel : Au grade de chevalier.
..... M. VERDUN (Marie-Edmond-Pierre),ingénieur principal de 1er classe des travaux publics.
Titres exceptionnels : « Excellent chef de service à tous égards, disposant de connaissances professionnelles étendues et d'une expérience coloniale de tout premier ordre. M. Verdun fournit depuis un an à la Côte française des Somalis un gros effort personnel pour faire face aux difficultés croissantes des transports de ravitaillement en raison tant de l'usure du matériel que de la déficience physique progressive de ses subordonnés. » Art. 2

- Le Secrétaire d'Etat aux colonies et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de l'Etat français.

PH. PÉTAIN.Par le Maréchal de France,Chef de l'Etat français :Le Secrétaire d'Etat à Variation,Secrétaire d'Etat aux colonies par intérim,BERGERET.